



**INSCRIPTION COMPÉTITION DE COURTS-MÉTRAGES 2020**

**Fiche d'inscription et règlement à renvoyer paraphés et signés obligatoirement par courriel et courrier.**

Titre du film : .....

Durée : .....

Catégorie en compétition :

FX Live     Animation 2D/3D

Un film d'école :

Oui     Non

Indépendant :

Oui     Non

Professionnel :

Oui     Non

Contact réalisation (téléphone, e--mail, adresse postale) :

.....  
.....

Contact production (téléphone, e--mail, adresse postale) :

.....  
.....

Responsable(s) effets spéciaux (téléphone, e--mail, adresse postale) :

.....  
.....

Musique originale de : .....

Contact compositeur(s) (téléphone, e--mail, adresse postale) :

.....

Votre film est une première oeuvre :

- Oui       Non

Synopsis :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Carrière en festival(s)/ville(s) et intitulé(s) du/des prix :

.....  
.....

## RÈGLEMENT 2020

1. EFFETS STARS, festival international des effets spéciaux, est organisé par l'association Effets Stars. EFFETS STARS s'adresse aux réalisateurs, aux maisons de production mais également aux étudiants des écoles et aux indépendants.

2. Les participants doivent adresser **AVANT LE 10 AVRIL 2020** une copie 1080p HD .mp4 sur clé USB/disque dur, des oeuvres à inscrire en compétition à :

Effets Stars - Thomas Rentz  
34 ter Rue Roger Salengro - 30220 Aigues Mortes  
06 09 59 72 24 - [thomas.rentz@effetsstars.com](mailto:thomas.rentz@effetsstars.com)

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les copies vidéo en cas de perte, vol ou détérioration intervenant pendant l'acheminement des épreuves.

3. Les clés USB et disques durs des films en présélection ne seront pas retournés (elles resteront dans les archives du festival). Les résultats des présélections seront mis en ligne sur le site internet du festival. Aucun courrier ne sera envoyé en cas de non--sélection.

4. Un film au maximum est accepté par participant. Les maisons de production peuvent en envoyer plusieurs et tenir le ou les réalisateur(s) au courant de l'inscription de leur film. **La présence du réalisateur ou d'un représentant de la production est vivement conseillée pendant la manifestation.**

5. Support et format (obligatoire) : Les copies des films pour la présélection sont à envoyer en fichier MP4 HD 1080P, sur clé USB/disque dur (**LES COPIES USB DES FILMS/DCP ENVOYÉES SONT OBLIGATOIREMENT CONSERVÉES POUR LA VIDÉOTHÈQUE DU FESTIVAL**). Si le film est sélectionné, une copie DCP sera demandée pour la projection.

6. Les thèmes sont libres, mais il est obligatoire que le film contienne des effets spéciaux.

7. La sélection des oeuvres s'effectuera en deux temps. Une présélection aura lieu. A l'issue de cette présélection, les organisateurs prononceront officiellement l'ouverture de la compétition et établiront la liste des oeuvres retenues. Les oeuvres sélectionnées seront projetées en Juin 2020 au Gaumont Multiplexe de Montpellier.

8. Conformément au règlement établi en la matière, les oeuvres présentées sont réputées être libres de tous droits de propriété artistique ou autre que pourraient détenir des tiers. De part leur inscription, les participants déchargent les organisateurs de toute responsabilité contre toute action qui pourrait être engagée à leur encontre par des ayants droit éventuels. Les organisateurs ne pourront être en aucune manière tenus pour responsables en cas de contestation ou de litige.

9. La participation à EFFETS STARS implique l'acceptation du présent règlement, qui devra être paraphé et signé avec la mention manuscrite " bon pour acceptation pleine et entière."

10. Tous les réalisateurs en compétition donnent obligatoirement leur autorisation pour utiliser tous documents ou images (fixes et vidéo – moins de 10% pour les vidéos) concernant leur film à l'association EFFETS STARS afin de promouvoir la manifestation (Presse, DVD promotionnel réservé à l'usage privé et destiné aux partenaires, internet, partenariats, TV, guides et affiches, etc.) un an avant l'édition concernée et un an après.

**Afin de valider votre inscription, merci de renvoyer ce document dûment complété et signé par courrier et courriel à l'adresse suivante :**

Effets Stars -Thomas Rentz  
34 ter Rue Roger Salengro - 30220 Aigues Mortes  
06 09 59 72 24 - [thomas.rentz@effetsstars.com](mailto:thomas.rentz@effetsstars.com)

Toute omission engendrera la résiliation automatique de celle--ci. L'association « Effets Stars » se réserve tous droits quant aux refus ou acceptations des participants.

**N'oubliez pas de signer le règlement et parapher chaque page de cette fiche d'inscription.**

**J'ai pris connaissance du présent règlement et j'en accepte les termes.**

Signature avec la mention « Bon pour acceptation pleine et entière » :